

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale et
de la jeunesse

Arrêté du fixant le programme d'enseignement de sciences économiques et sociales de la classe de seconde générale et technologique

NOR : MENE

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse ;

Vu le code de l'éducation, notamment son article D. 311-5 ;

Vu l'arrêté du XXXX portant abrogation de programmes d'enseignement de la classe de seconde générale et technologique et des classes de première et terminale des voies générale et technologique

Vu l'avis du Conseil supérieur de l'éducation du XXXX ,

Arrête :

Article 1

Le programme d'enseignement de sciences économiques et sociales de la classe de seconde générale et technologique est fixé conformément à l'annexe du présent arrêté.

Article 2

Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à la rentrée scolaire 2019.

Article 3

Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le

Pour le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse et par délégation :
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Marc HUART

ANNEXE

1- Programme d'enseignement de sciences économiques et sociales de la classe de seconde générale et technologique

PROJET

ANNEXE

Programme d'enseignement de sciences économiques et sociales de la classe de seconde générale et technologique

Sommaire

Sommaire	1
Préambule	2
Questionnements et objectifs d'apprentissage	3
■ <i>Science économique</i>	3
■ <i>Sociologie et science politique</i>	4
■ <i>Regards croisés</i>	4
■ <i>Objectifs d'apprentissage concernant l'utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques</i>	4

Préambule

Les sciences économiques et sociales font partie des enseignements communs à tous les élèves de la classe de seconde. Cet enseignement vise à :

- faire acquérir aux élèves la maîtrise des notions et raisonnements essentiels en économie, sociologie et science politique ;
- permettre aux élèves de découvrir de nouveaux champs disciplinaires, que leurs études antérieures ne leur ont pas permis d'aborder, et ainsi éclairer leur choix d'enseignement de spécialité pour leur poursuite d'études dans le cycle terminal du lycée ;
- contribuer à la formation civique des élèves par une meilleure connaissance et compréhension des grands enjeux économiques, sociaux et politiques.

Dans cette perspective, les élèves sont initiés aux principales étapes d'une démarche scientifique en sciences sociales : formulation d'hypothèses, réalisation d'enquêtes ou construction de modèles, confrontation aux faits, conclusion. Ils sont familiarisés avec une démarche articulant modélisation et investigations empiriques et permettant de porter un regard rigoureux sur le monde économique et social. Ils ne confondent pas la construction de modèles avec une idéalisation normative. Ils sont sensibilisés aux spécificités disciplinaires de l'économie, de la sociologie et de la science politique ainsi qu'à la possibilité de croiser les regards de ces trois disciplines sur un thème identifié.

Les professeurs donnent du sens aux apprentissages en montrant comment les sciences sociales permettent d'éclairer des situations concrètes. Tout en diversifiant les dispositifs pédagogiques, en mobilisant des supports variés (comptes rendus d'enquêtes, tableaux statistiques, graphiques, articles de presse, études de cas, utilisation de jeux, documents iconographiques ou audiovisuels) et en ayant recours, le cas échéant, aux outils et ressources numériques, ils s'efforcent de susciter une authentique activité intellectuelle chez les élèves en les amenant à se poser des questions précises, à formuler des hypothèses explicatives et à les confronter à des données empiriques pour comprendre les phénomènes étudiés. Les professeurs veillent également à renforcer chez les élèves certaines compétences transversales : mobilisation de connaissances, analyse de documents variés, construction d'une argumentation, exercice du sens critique, sensibilité à la valeur heuristique des comparaisons, maîtrise de la langue écrite et orale.

Le programme définit ce que les élèves doivent avoir acquis à la fin de l'année. Les élèves doivent être en capacité de définir et d'illustrer les concepts qu'il contient. Ils doivent également attester des capacités à utiliser pertinemment des données quantitatives et des représentations graphiques pour exploiter des documents statistiques et pour étayer la rigueur de leurs raisonnements.

Dans le cadre de ce programme, les professeurs exercent leur liberté pédagogique, en particulier :

- pour organiser leur progression de cours sur l'ensemble de l'année scolaire en l'adaptant à leurs élèves ;
- pour articuler de façon cohérente les savoir-faire applicables à des données quantitatives et aux représentations graphiques avec le traitement du programme ;
- pour adapter leurs méthodes de travail à leurs élèves.

Questionnements et objectifs d'apprentissage

Questionnements	Objectifs d'apprentissage
<p>■ - Chapitre introductif</p> <p>■</p>	
<p>Comment les économistes, les sociologues et les politistes raisonnent-ils et travaillent-ils ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre : <ul style="list-style-type: none"> - qu'une des questions de base de l'économie est : « Qu'est-ce qu'une allocation efficace des ressources rares ? » ; - que celles de la sociologie sont : « Comment fait-on société ? Comment explique-t-on les comportements sociaux ? » ; - et que celle de la science politique est : « Comment se conquiert et s'exerce le pouvoir politique ? ». - Comprendre que ces disciplines réalisent des enquêtes et utilisent des données et des modèles (représentations simplifiées de la réalité). - À partir d'exemples, comprendre la distinction entre causalité et corrélation et savoir mettre en évidence un lien de causalité.
<p>■ Science économique</p>	
<p>Comment crée-t-on des richesses et comment les mesure-t-on ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir illustrer la diversité des producteurs (entreprises, et administrations, économie sociale et solidaire) et connaître la distinction entre production marchandée et non marchandée. - Savoir que la production résulte de la combinaison de travail, de capital, de technologie et de ressources naturelles. - Connaître les principaux indicateurs de création de richesses de l'entreprise (chiffre d'affaires, valeur ajoutée, bénéfice). - Savoir que le PIB correspond à la somme des valeurs ajoutées. - Savoir que la croissance économique est la variation du PIB et en connaître les grandes tendances mondiales sur plusieurs siècles. - Savoir que le PIB est un indicateur global qui ne rend pas compte des inégalités de revenus. - Connaître les principales limites écologiques de la croissance.
<p>Comment se forment les prix sur un marché ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir illustrer la notion de marché par des exemples. - Comprendre que dans un modèle simple de marché des biens et services, la demande décroît avec le prix et que l'offre croît avec le prix et être capable de l'illustrer. - Comprendre comment se fixe et s'ajuste le prix dans un modèle simple de marché et être capable de représenter un graphique avec des courbes de demande et d'offre qui permette d'identifier le prix d'équilibre et la quantité d'équilibre. - À l'aide d'un exemple, comprendre les effets sur l'équilibre de la mise en place d'une taxe (notamment d'une taxe carbone) ou d'une subvention.

Mis en forme : Titre 2, Interligne : Multiple 1,15 li

■ Sociologie et science politique	
Comment devenons-nous des acteurs sociaux ?	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir que la socialisation est un processus. - Être capable d'illustrer la pluralité des instances de socialisation et connaître le rôle spécifique de la famille, de l'école, des médias et du groupe des pairs dans le processus de socialisation des enfants et des jeunes. - Savoir illustrer le caractère différencié des processus de socialisation en fonction du milieu social, du genre.
Comment s'organise la vie politique ?	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les principales spécificités du pouvoir politique. - Connaître les principales institutions politiques (rôle et composition) de la cinquième République et le principe de la séparation des pouvoirs (exécutif, législatif, judiciaire). - Comprendre comment les modes de scrutin (proportionnel, majoritaire) déterminent la représentation politique et structurent la vie politique. - Comprendre que la vie politique repose sur la contribution de différents acteurs (partis politiques, société civile organisée, médias).
■ Regards croisés	
Quelles relations entre le diplôme, l'emploi et le salaire ?	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre que la poursuite d'études est un investissement en capital humain et que sa rentabilité peut s'apprécier en termes de salaire escompté, d'accès à l'emploi et de réalisation de ses capacités. - Savoir que le manque de qualification est une cause du chômage. - Comprendre que le salaire est déterminé par le niveau de formation. - Savoir qu'à niveau de diplôme égal, le salaire peut varier selon différents facteurs notamment l'expérience acquise, le type d'entreprise, le genre. - Comprendre que les chances d'accès aux formations diplômantes sont socialement différenciées.

■ Objectifs d'apprentissage concernant l'utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques

Calcul, lecture, interprétation :

- Proportion, pourcentage de répartition.
- Taux de variation, taux de variation cumulé, coefficient multiplicateur, indice simple.
- Moyenne arithmétique simple et pondérée.

Lecture et interprétation :

- Indice synthétique.
- Médiane.
- Valeur nominale, valeur réelle.
- Tableau à double-entrée.
- Représentations graphiques : diagrammes de répartition, représentation de séries chronologiques.